

« Il faut placer la culture au cœur du changement démocratique et, d'un même mouvement placer le changement démocratique lui-même au cœur de la culture »

A l'instar de Jacques Ralite et de son action à Aubervilliers dans les années qui ont précédé la révolution de 1968 (celle-ci affirmant l'exigence de la démocratisation culturelle, de placer la culture au cœur de l'émancipation humaine), il s'agit encore aujourd'hui et même plus que jamais de vouloir développer les initiatives culturelles tant sur le terrain communal qu'à tout les échelons territoriaux, pour qui veut changer la réalité en pratiquant une résistance aux idées de la droite et ses extrêmes, aux pouvoirs de l'argent et des médias vassalisés, au pouvoir envoûtant des programmes télévisuels abrutissants.

On peut aussi rappeler l'esprit de novation et le courage qui a conduit les municipalités à direction communiste à développer la culture dans leurs villes dès les années 1950 : les dotant d'établissements dédiés, invitant des artistes, favorisant les pratiques pour tous.

Où en est-on de la bataille des 1% du budget de l'Etat pour la culture ? Quelle volonté avons-nous aujourd'hui d'imposer par la loi ses responsabilités à l'Etat en matière culturelle ? Combien de conventions ont-elles été signées entre l'Etat et les collectivités locales pour leur développement culturel ? Que savons-nous dans les budgets des collectivités votés par les élus du montant accordé à la culture ?

Qu'en est-il aujourd'hui de l'exception culturelle ?

Voilà un travail à mener au sein du parti communiste, des objectifs à définir, à défendre, à gagner.

Fabien Roussel, auditionné pendant la campagne présidentielle par France Culture et RFI répond à ces questions :

« LA CULTURE DEVRAIT BÉNÉFICIER D'UN MINISTÈRE RÉGALIEN. Lorsque fut créé le ministère de la Culture en 1958, son premier titulaire, André Malraux, eut le titre de "Ministre d'État". Ce ne fut plus jamais le cas lors des septennats et quinquennats successifs. Et sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, il fut même ravalé au rang de "secrétariat d'État". Même si le terme de "régalien" semble excessif – loin de moi l'idée de faire des biens culturels ou de la création artistique des "monopoles d'État" ! – il est clair que le ministère de la Culture doit retrouver un rang, un rôle et des attributions, plus conformes à l'idée que nous nous faisons de sa mission. Comme le précise **le point 111 du programme communiste des Jours Heureux** : un grand ministère de la Culture, de l'Éducation populaire et des Médias sera créé. Il sera doté de la compétence la plus large, jusqu'à l'action culturelle extérieure de la France et son rôle dans le cadre de la francophonie. La compétence partagée sera reconstruite entre l'État et les collectivités territoriales ».

Il faut organiser, complète-t-il, des états généraux de la culture (**point 110 du programme**) et vite car la menace grandit de voir se développer des attitudes, des comportements, des actes, dangereux tous aussi inadmissibles

La culture, analyse **Marc Brynhole**, membre de l'exécutif national du PCF et animateur du collectif Idées, dans la revue communiste Cause Commune, « doit être l'objet d'une bataille politique et démocratique incessante en vue de son élargissement. La culture, dans sa complexité, dans son étendue, est un des outils essentiels qui construit notre être social pour qu'il soit pleinement développé.

« Prendre à bras-le-corps ce qui naît de positif dans notre monde, sortir des vieux codes, refuser le entre-soi. »

La société du XXI^e siècle ne pourra se développer sans le partage des savoirs et de la culture, ni sans un considérable effort de formation et d'ouverture au monde, à la création (**points 112 et 113 du programme**).

Remettre la culture au cœur des politiques comme le défi de ce siècle.

Le logiciel communiste qui place les droits et les pouvoirs comme moteur de l'action a véritablement la capacité de répondre à ces enjeux. Il ne s'agit pas seulement de défendre l'existant mais aussi de mener les batailles constructives et potentiellement gagnantes pour répondre à ces nouveaux défis dans un esprit d'action commune avec toutes et tous.

Des milliers d'artistes, des professionnels de toutes disciplines « labourent » le terrain. Pris dans les rets de régimes sociaux injustes et dépassés, ils sont, dans les quartiers de nos villes ou dans les zones rurales, des travailleurs infatigables et si peu reconnus parfois par leur propre milieu ».

« Les œuvres sont intransigeantes et ce qui peut améliorer leur appropriation par le plus grand nombre, c'est d'abord le recul des inégalités sociales et territoriales. »

RAPPEL du rôle de Jean Vilar et celui de Jack Ralite dans cette épopée :

Ils sont l'un et l'autre à l'origine des débats qui ont forgé la revendication d'une vraie politique culturelle pour la France avec pour l'État la nécessité de consacrer au moins 1 % du budget national au ministère de la Culture. C'est encore eux, avec entre autres la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC), qui agissent pour que les villes, elles aussi, consacrent de vrais financements à la culture. Ainsi a commencé le combat pour une nouvelle politique culturelle en France, qui sera un point fort du PCF dans la négociation du programme commun de la gauche, et de son début de mise en œuvre par Jack Lang en 1981.

Avant la création par André Malraux du ministère des Affaires culturelles, il existait juste un secrétariat d'État aux Beaux-Arts, qui avait très peu de moyens et qui s'occupait essentiellement du patrimoine. Au cabinet de Malraux, il y avait des gens très motivés.

On peut dire que tous les partis politiques avaient leurs intellectuels, mais seul le PCF avait une politique culturelle.

RAPPEL : Roland Leroy insistait dans les années 1960-1970 : La culture, ce n'est pas seulement les spectacles, la peinture et la littérature. C'est aussi les sciences, l'érudition, la philosophie, l'inventivité populaire, etc... Le PCF a toujours souligné cette diversité dans ses textes de congrès.

RAPPEL : autour de Guy Hermier, un littéraire, et René Le Guen, un ingénieur, s'est construite une dynamique pour prendre en compte les mutations de la société.

RAPPEL : le 17 juin 1987, des milliers d'artistes, de créateurs, de publics, se retrouvent pour les états généraux de la culture, sous l'immense chapiteau du Zénith à Paris pour voter la déclaration des droits de la culture, qui commence par : « Un peuple qui abandonne son imaginaire culturel à l'affairisme se condamne à des libertés précaires. » Et ce jour-là, Jacques Ralite concluait : « À l'uniforme gris des ambitions mercantiles, nous opposons l'arc-en-ciel des sensibilités et des intelligences, l'ouverture plurielle à la culture des hommes et des peuples du monde entier. » Cet appel au combat fut entendu et « l'exception culturelle française » est, pour l'essentiel, née là.

Elle mérite d'être défendue encore et encore, comme toujours.

